

PÉTITION AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Attendu que :

- Le gouvernement du Canada a ratifié les huit Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes de l'Organisation des Nations unies (ONU);
- Le gouvernement du Canada, les organisations syndicales et plusieurs mouvements sociaux ont joué un rôle clé dans l'adoption de la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques en 2011;
- La majorité des membres de l'OIT ont voté en faveur de la Convention n° 189 qui détermine les normes minimales pour rendre le travail domestique plus décent et plus juste et reconnaît leur droit d'association;
- La Recommandation n° 201 de l'OIT détaille les mesures non contraignantes à mettre en place par les gouvernements pour assurer la conformité de leur législation avec la Convention n° 189;
- Malgré la contribution importante des travailleuses domestiques au développement économique du pays, le Canada n'a pas encore ratifié la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques.

Nous, soussignés, **citoyennes et citoyens, résidentes et résidents du Canada**, prions le **Gouvernement du Canada** de:

- ratifier la Convention n° 189 de l'Organisation internationale du Travail sur les travailleuses et travailleurs domestiques;
- inviter les gouvernements des provinces et des territoires à harmoniser leurs législations à la Recommandation n° 201 de l'Organisation internationale du Travail qui accompagne cette convention.

Signatures

(Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées)

Adresses

(Adresse postale complète **ou** ville et province **ou** province et code postal)
